

Paris, le jeudi 13 janvier 2022

## Élection présidentielle 2022 et handicap : APF France handicap lance une enquête en ligne avec l'Ifop

Dans la perspective de l'élection présidentielle, APF France handicap se mobilise pour placer le handicap au cœur des programmes des candidates et des candidats. Ce sujet qui concerne 23 millions de citoyennes et citoyens, également électrices et électeurs (12 millions de personnes en situation de handicap et 11 millions de proches) reste encore trop souvent le grand oublié des communications publiques. C'est pourquoi l'association lance avec l'Ifop jusqu'au 28 janvier, une enquête en ligne. L'objectif ? Recueillir l'opinion des personnes en situation de handicap, de leurs proches sur le quinquennat qui s'achève et leurs attentes pour la prochaine élection présidentielle et pour les législatives. Rendez-vous le 7 mars pour connaître les résultats !

En 2017, Emmanuel Macron, alors candidat à l'élection présidentielle, faisait du handicap sa "carte blanche", pour le présenter ensuite comme une des priorités de son quinquennat.

Pourtant en septembre 2021, le Comité des droits de l'Onu, dans ses observations sur la politique du handicap en France, a constaté le retard inadmissible pris dans de nombreux domaines sur le territoire français. Il dénonce le fait que la France n'a pas encore intégré l'approche du handicap fondée sur les droits humains et se base sur un « *modèle médical et les approches paternalistes du handicap* ».

Comment les personnes en situation de handicap et leurs proches ont-ils vécu le quinquennat qui vient de s'écouler ? Quel impact sur leurs conditions de vie ? Quelles attentes pour les années à venir ?

C'est tout l'objet de l'enquête qu'APF France handicap vient de lancer avec l'Ifop et qui comprend aussi un volet "grand public" réalisé, lui, par l'institut de sondage, pour obtenir un regard croisé. Les résultats seront publiés le 7 mars.

Pour répondre à l'enquête, rendez-vous sur : <https://bit.ly/enquete-handicap-2022>

23 millions de personnes en situation de handicap et de proches, c'est 1/3 de la population française. Ce sont autant de citoyennes et citoyens, d'électrices et d'électeurs. Avec cette enquête notamment, APF France handicap souhaite donc faire entendre leurs voix auprès des candidates et candidats aux élections 2022.

En parallèle, pour alimenter les débats et les propositions tout au long de la campagne, APF France handicap a publié un [Mémento de mesures essentielles à l'attention des candidates et des candidats](#) et a lancé une collection de [notes politiques #AEgalité](#).



Contact presse



Sophie Lasbleis



Tél. 01 40 21 10 93 – 06 89 74 97 37 – [sophie.lasbleis@apf.asso.fr](mailto:sophie.lasbleis@apf.asso.fr)



Elle a également initié un Débat Citoyen intitulé "Protection sociale et solidarité : quel modèle social pour demain ?". Une première pour l'association qui souhaite expérimenter une nouvelle forme de démocratie basée sur la délibération.

La particularité de ce Débat Citoyen : faire se croiser les regards entre des personnes en situation de handicap, impliquées personnellement ou professionnellement et des citoyennes et citoyens hors du champ du handicap. Leurs propositions seront rendues publiques le 1<sup>er</sup> mars prochain.

Avec ses contributions, APF France handicap se positionne clairement comme partie prenante des débats notamment concernant l'analyse de la crise et ses conséquences sanitaires, sociales et économiques, pour bâtir une autre société, une société plus juste, apaisée et durable fondée sur les droits humains.



**APF France handicap** est une importante association française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches. Elle porte des valeurs humanistes, militantes et sociales et un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire. Rassemblant 85 000 acteurs, dont près de 15 000 salariés, elle intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne grâce à son réseau national de proximité de plus de 550 structures (délégations, services et établissements médico-sociaux et entreprises adaptées). L'association agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

<https://www.apf-francehandicap.org/>

